

Déclaration CGT sous effectif lue en CSE le 25/09 :

Depuis de nombreux mois, le DSA vit une période de sous-effectif qui impacte plusieurs professions, notamment AS, IDE, ergo et kiné entre autres.

Il y a aussi des situations comme au 3e étage actuellement où il n'y a pas de sous effectif mais malgré tout les patients sont trop lourds pour être pris en charge correctement.

Les conditions de travail sont dégradées, avec des collègues qui doivent pallier les absences, parfois en faisant des horaires coupés ou des journées de 12h (congs non remplacés, arrêts maladie non remplacés, intérimaires qui ne viennent pas ou qui ne sont plus autorisés), et tout cela à charge de travail égale. Et de plus, avec la réforme de la tarification, on sent une très forte pression à ne pas fermer les lits. Régulièrement des collègues pleurent sur leur lieu de travail.

Les conditions de prise en charge des patients sont particulièrement dégradées également. Certains sont retrouvés en pleurs dans leurs selles et urines soit parce que le temps de sonnette est trop long, soit parce qu'ils ne veulent pas déranger des soignants déjà débordés. Les séances de rééducation sont aussi fortement dégradées, soit parce que les patients ne sont pas prêts, les séances sont annulées, soit parce que le sous-effectif et la désorganisation en place ne permettent pas d'assurer les séances.

Certains collègues estiment être maltraités malgré eux de part les conditions de travail qui sont les leurs.

Niveau salaire les mesures d'attractivité doivent prendre fin en octobre 2024, cela est connu depuis plusieurs mois. Rien n'a été communiqué pour la suite, laissant ainsi les salariés dans l'incertitude. Si rien n'est fait, une vague de départs est à prévoir.

Nous constatons également qu'il y a eu beaucoup d'erreurs de paie sur les mois précédents, spécifiquement sur les éléments variables (primes de remplacement, heures sup etc). Avoir un salaire correct est un combat à la CRF et cela ne peut plus durer. Il n'est déjà pas normal de devoir faire la course aux heures sup pour avoir un salaire convenable, mais devoir se battre pour que ces heures soient payées est inadmissible.

La question des effectifs est abordée chaque mois en CSE mais aucune solution n'est mise en place. Les salariées estiment n'avoir aucune considération de la part de la direction, surtout quand on annonce que faute de budget il ne peut y avoir de création de poste, plus de remplacement et que l'intérim est gelé alors que dans le même temps nous constatons l'arrivée d'une directrice adjointe, poste nouvellement créé qui ne semble pas être soumis au même régime que les autres...

Nous avons besoin de moyens supplémentaires et rapidement.

Nous exigeons :

- la prorogation des mesures d'attractivité afin d'éviter des départs massifs
- une hausse des salaires afin d'arrêter la course aux heures sup et de recruter sur les postes vacants
- des recrutements afin que les effectifs soient égaux chaque jour pour chaque profession
- le remplacement des collègues en congés, arrêt ou formation
- la mise en place d'une prime pour tous les services en sous-effectif

Nous vous déposons ce jour un préavis de grève du 01/10 au 31/10. Nous restons à votre disposition pour négocier d'ici là.

La CGT